



COMMUNE D'AREGNO

- Aire de jeux pour enfants

30 cm

- Les enfants doivent toujours être accompagnés et placés sous la surveillance d'un adulte**
- La commune d'Aregno décline toute responsabilité relative à la surveillance des enfants**
- Le portail doit être systématiquement fermé pour garantir la sécurité des enfants**

